

ALFRED REBOUX
Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois.	12 francs
» Six mois.	24 francs
» Un an.	36 francs

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois.

La France et l'Etranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continué,
jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DES PARIS

2 JUILLET

(Service gouvernemental)

3 0/.	64 10
4 1/2.	94 80
Emprunts (5 0/).	104 25
	3 JUILLET
3 0/.	64 05
4 1/2.	95 00
Emprunts (5 0/).	104 27 1/2

Services particulier du Journal de Roubaix.

Actions Banque de France	3835 00
Société générale	560 00
Credit foncier de	
France	910 00
Chemins autrichiens	638 00
Lyon	935 00
Est	557 00
Ouest	597 00
Nord	1220 00
Midi	703 00
Suez	692 00
5 0/ Péruvien	64 1/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	618 00
Banque ottomane (nouvelle)	565 00
Londres cour	25 30
Crédit Mobilier	200 00
Turc	40 35

DÉPÉCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 3 Juillet.

Change sur Londres, 4.87 1/2 ; change sur Paris, 3.15

Valeur de l'or, 117 1/8

Café good fair, 18

Café good Cargoes, 18 3/4.

Marché très-févre.

Dépêches de MM. Schlagnhauf et C^o, représentés à Roubaix par M. Bultea-Dessenne.

Havre, 3 juillet.

Cotons : Ventes 500 b. Demande légèrement meilleure, prix plus fermes.

Liverpool, 3 juillet.

Cotons : Clôture d'hier, ventes 12,000 b. Aujourd'hui, 7,000 b. Marché soutenu.

New-York, 3 juillet.

Cotons : 15 1/4. Recettes 6,000.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix

Liverpool, 2 juillet.

Ventes 10,000 b. Orléans 7 1/16

England 7 1/4. Livraison juillet 7 1/16.

Havre, 2 juillet.

Marché calmes prix nominaux.

New-York, 2 juillet.

Recettes 5000 b.

ROUBAIX 3 JUILLET 1878.

Les divisions républicaines.

Les républicains ont assez souvent

signalé les divisions du parti conservateur, divisions que nous ne pouvons

pas voir, et que nous déplorons, pour que

nous ayons bien à notre tour le droit

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire - Gérant

INSERTIONS:

Annonces : la ligne 20 c.
Réclames : 30 c.
Faits divers : 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les renouvellements sont renouvelés à Roubaix, à la librairie du journal à Lille, chez M. Quillard, libraire, Place de l'Opéra, chez MM. Havaux, Laporte et C^o, 6, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Poste.

de constater les dissenssions qui règnent dans les rangs républicains.

Ces dissenssions remontent déjà à une date éloignée, à l'époque où M. Thiers crut devoir prendre vis-à-vis des républicains les engagements qui causeront sa chute le 24 Mai 1873; mais il viennent de s'accentuer, de se révéler pour ainsi dire officiellement à l'occasion du manifeste signé par les présidents des trois groupes de la gauche.

Cette petite intrigue a été menée par l'entente de M. Gambetta et de M. Jules Simon, qui sert souvent de truchement entre M. Thiers et le groupe des fidèles de M. Gambetta. On se rappelle que le 30 janvier M. Louis Blanc, refusant de voter avec ses amis, fut littéralement porté à la tribune et obligé de voter. Or cette petite comédie ne pourrait se renouveler. M. Louis Blanc et quelques députés de l'extrême droite ont, le 23 février, refusé de voter les lois constitutionnelles. Ce jour-là on les laissa tranquilles parce qu'on était sûr d'une forte majorité par suite de la manœuvre du centre droit presque tout entier. Mais MM. Louis Blanc, Madier-Montjau, Marcou et autres, y compris M. Jules Grévy, ne veulent pas voter les lois constitutionnelles. On n'a pu empêcher les deux premiers de parler lors de la discussion en première lecture de la loi sur les pouvoirs publics; mais on veut les empêcher eux et leurs amis de parler contre ces lois constitutionnelles dont le vote doit hâter la dissolution. Pour leur imposer le silence on a imaginé la délibération des trois groupes et la publication du manifeste que le Siècle lui-même a qualifié d'ukase un peu autocratique.

Pour les républicains gambettistes, il faut voter la Constitution vaille que vaille, afin d'arriver plus vite aux élections générales qui doivent créer une majorité vraiment républicaine; tout doit être sacrifié à cette tactique.

Or, les protestations ont surgi de tous côtés, on a vu des républicains comme M. Pascal Duprat monter à la tribune et déclarer nettement qu'il ne se soumet pas à la loi qu'on prétend lui imposer. Une altercation très vive a eu lieu entre M. Jules Grévy et M. Jules Simon et a failli dégénérer en une querelle armée. On ajoute même qu'aux intraitables de l'extrême droite se sont ralliés des hommes essentiellement modérés : MM. Ernest Picard, Christophe, de Marce, Langlois, Ricard, Rampon, etc., qui se refusent, au nom de la dignité du Parlement, à accepter le mot d'ordre et à se soumettre à la doctrine Jacobine de M. Gambetta.

D'après le Journal de Paris, il se

rait certain que Mme la marquise de Mac-Mahon se rendra sous peu de jours dans les départements du Midi qui ont été dévastés par l'inondation. Cependant nous croyons savoir que Mme de Mac-Mahon n'a nullement manifesté une semblable intention.

Dès qu'ils ont appris les désastres du

Midi de la France, plusieurs de nos

compatriotes résidant à Saint-Pétersbourg, à la tête desquels se trouve M. Gounart, négociant, ont ouvert une

souscription qui a déjà atteint la somme

CHRONIQUE

Hier, a eu lieu l'élection du supérieur-général des Frères des écoles chrétiennes. « Les délégués et dignitaires, dit l'Union, ont entendu la messe à six heures, puis se sont, après la communion, retirés dans la salle du chapitre, et y sont demeurés jusqu'à dix heure 1/2. Le frère Irilde a été élu. Il était l'un des assistants du Frère Jean Olympie, le cinquième par ordre d'ancienneté, ayant été nommé en 1873. Il est âgé d'environ 62 ans. Il avait été visiteur du district de Bayonne et directeur du pensionnat de cette ville. Les membres du chapitre et tous les religieux sont entrés dans la chapelle, où le Saint-Sacrement était exposé, et où l'on a chanté le Te Deum. Le nouveau supérieur-général est allé se placer à sa stalde dans le choeur. »

Le chiffre des souscriptions versées entre les mains de Mme la marquise de Mac-Mahon, s'élève à 605,000 francs.

Parmi les souscriptions récentes nous remarquons celles de : Mme Ernest André, 1,000 francs; M. Edouard André, 2,000 francs; MM. Mirabaud, Paccard et C^o, 2,000 francs; le Crédit lyonnais, 2,000 francs; la Compagnie du Midi (deuxième versement), 25,000 francs; M. Auguste Lefèvre, 1,000 francs; la Liberté, administration et rédaction, 1,000 francs; la Compagnie d'assurances générales, 20,000 francs; Mme la comtesse de Béhague, 1,000 francs; le Cercle de l'Union artistique, 1,000 francs; le duc d'Elchingen, 1,000 francs; le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, 1,000 francs; la Cercle du Jockey-Club, 12,000 francs; MM. Ephrussi et C^o, 2,000 francs; Mme la baronne Salomon de Rothschild, 5,000 francs; la Compagnie des fonderies d'Alais, 1,000 francs; M. Bulloz, 1,000 francs; le duc d'Aumale, 25,000 francs; M. le baron et Mme la baronne Adolphe de Rothschild, 2,500 francs; la maison Meyer de Rothschild, de Londres, 1,000 francs; la maison Calon jeans et Compagnie, 1,000 francs; M. Pascual de Cibarac, 1,000 francs; M. Charles Goguel, 1,000 francs; Mme Migeon, 1,000 francs; Mme Devatry, 1,000 francs; M. E. Moriana, 2,000 francs; la maison Verdé-Deléje et Comp., 1,000 francs; Mme la duchesse de Chartres, 3,000 francs; M. Léhoux, agent de change, 1,000 francs; M. le duc de Galliera, 10,000 francs; lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, 1,000 francs; M. Dutramby de Saint-Yon, 1,000 francs; M. Veil-Picard, banquier à Besançon, 10,000 francs; la Chambre des Huissiers de Paris, 1,000 francs.

« Nous apprenons à l'instant que Monsieur le Comte de Chambord s'est empressé de souscrire pour une somme de cinq mille francs en faveur des inondés du Midi. »

On lit dans l'Union :

« Nous apprenons à l'instant que Monsieur le Comte de Chambord s'est empressé de souscrire pour une somme de cinq mille francs en faveur des inondés du Midi. »

D'après le Journal de Paris, il se

rait certain que Mme la marquise de

Mac-Mahon se rendra sous peu de

jours dans les départements du

Midi. »

Tandis que Jean achetait son somme

et rassemblait péniblement ses esprits

engourdis, Claudio, debout depuis deux

heures, levait les enfants, surveillait le

déjeuner, rendait à ses meubles leur

luxe de propriété ; active sans bruit,

elle ne se plaignait jamais d'être lasse,

et lorsque Jean ne la battait pas elle se

trouvait suffisamment heureuse.

C'était une âme douce, repliée sur

elle-même et voyant plus loin que ce

monde. Elle représentait le type

complet de l'artisane, nous ne pouvons

dire le type idéal, car les pauvres et

humbles femmes des paysans ne comprennent point ce mot dont nous abusons trop.

Elle cachait au fond de son cœur des

délicatesses spontanées, exquises ; elle

même ignorait les trésors de ses vertus

et la sublimité de son indulgence. Son

cœur meurtur ressemblait à une source

cachée et mystérieuse d'où découlait

la pitié comme la patience. Elle ne se

croyait point héroïque, cependant. En

acceptant un mari, elle avait compris

qu'elle acceptait un maître, et de ce

maître elle respectait les droits, si

crueles et si tyranniques qu'il les ren-

dit. Pourquoi les enfants ne viennent

ils pas ? demanda-t-il. Veux-tu, la

Claudie, les détourner de moi ? Ne

sont-ils pas si mignons aussi et leur chair

n'est-elle pas ma chair ? Oh ! je le sais,

va-tu me représenter à eux comme

un ivrogne, un brutal, un monstre ; un